



INSCRIPTION - DANSE HIP HOP

Saison 2024-2025

PHOTO

Documents à joindre :

le certificat médical est valable pour une durée de trois ans – joindre copie/ou questionnaire pour mineurs

1 photo [mentionner nom au dos]

Date d'inscription : _____/_____/2024

INSCRIPTION : possibilité (dès réception de la fiche)

- Soit par voie postale : Compagnie EGO - Maison des associations - 12 rue Joseph Cugnot 79 000 NIORT
- Soit au bureau de la Compagnie EGO (3è étage - porte 300 - Maison des Associations - 12 rue Joseph Cugnot 79000 NIORT)

Nom * : _____ Prénom : _____

Age : _____ Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville* _____

Tél : _____ Email* : _____

EN CAS D'URGENCE : Nom et numéro de téléphone de la personne à prévenir* :

Nom* : _____ Tél* : _____

mentions obligatoires

Tarif unique :

Inscription annuelle : 200 €

Adhésion obligatoire à l'association EGO : 25 €

Soit un coût global de 225€ annuel

Mode de règlement (joindre les chèques au moment de l'inscription)

En espèces	Règlement en 1 fois	<input type="checkbox"/>	Encaissement à l'inscription
Par chèque	Règlement en 1 fois	<input type="checkbox"/>	Encaissement à l'inscription
	Règlement en 2 fois	<input type="checkbox"/>	1/Encaissement à l'inscription 2/Encaissement le 01/01/2025, si autre date choisie dans le mois, précisez : date au dos du chèque
Par virement	Règlement en 1 fois	<input type="checkbox"/>	FR76 1333 5004 0108 9383 6862 919 – CEPAFRPP333

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération à la rentrée de septembre 2024

Vous trouverez en page 2, le détail des cours annuels proposés pour la saison 2024/2025 ; jours de permanence des inscriptions

Vous trouverez en page 3, conditions générales à signer et à retourner à la Compagnie EGO

Vous trouverez en page 4-5, règlement intérieur dont 1 exemplaire à signer et à retourner à la Compagnie EGO et 1 exemplaire à conserver

Vous trouverez en page 6, certificat médical - questionnaire pour mineurs

Vous trouverez en page 7, fiche sanitaire de liaison dûment complétée et signée à retourner à la Compagnie EGO



COMPAGNIE EGO – Maison des Associations - 12 Rue Joseph Cugnot – 79000 NIORT

SIRET : 445 084 171 00039 - APE 9001Z ; Licence : ESV-R-2019-000655

Tél : Eric MEZINO 06 08 66 20 10

gestion@compagnie-ego.org – eric.mezino@compagnie-ego.org

<https://compagnie-ego.org/>

Instagram : cie-ego

1



COURS SAISON 2024/2025

Cocher la première colonne selon votre choix

Tarif unique :

Inscription annuelle : **200 €**

Adhésion obligatoire à l'association EGO : 25 €

Soit un coût global de 225€ annuel

<input type="checkbox"/>	Adultes	Le lundi Reprise le 02/09/24	CSC Souché	3 Rue de l'Aérodrome 79000 NIORT	20H15 - 22H00
<input type="checkbox"/>	5/7 ans	Le mercredi Reprise le 04/09/24	Complexe Les Gardoux	50 Rue de la Levée de Sevreau 79000 NIORT	13H15 - 14H00
<input type="checkbox"/>	08/10 ans	Le mercredi Reprise le 04/09/24	Complexe Les Gardoux	50 Rue de la Levée de Sevreau 79000 NIORT	14H00 - 15H00
<input type="checkbox"/>	08/10 ans Cours avancé	Le mercredi Reprise le 04/09/24	Complexe Les Gardoux	50 Rue de la Levée de Sevreau 79000 NIORT	15H00 - 17H00
<input type="checkbox"/>	10/12 ans	Le mercredi Reprise le 04/09/24	CSC Souché	3 Rue de l'Aérodrome 79000 NIORT	18H15 - 19H45
<input type="checkbox"/>	13/17 ans	Le jeudi Reprise le 05/09/24	CSC Tour Chabot	34 Rue de la Tour Chabot 79000 NIORT	18H00 - 20H00
<input type="checkbox"/>	Adultes danse debout	Le jeudi Reprise le 05/09/24	CSC Tour Chabot	34 Rue de la Tour Chabot 79000 NIORT	20H15 - 22H00
	Pépinière Une fiche sera transmise au groupe pépinière	Le vendredi Reprise le 06/09/24	Complexe Les Gardoux	50 Rue de la Levée de Sevreau 79000 NIORT	18H00 - 20H00
<input type="checkbox"/>	Option Training	Le samedi 1 fois par mois Reprise le 07/09/24	Complexe Les Gardoux	50 Rue de la Levée de Sevreau 79000 NIORT	14H00 - 17H00

Permanences d'inscription : Maison des associations – 12 Rue Joseph Cugnot – 79000 Niort

Bureau Compagnie EGO 3^{ème} étage (porte 300)

Lundi 26 août 2024 ; 18 heures à 19 heures

Mercredi 28 août 2024 ; 14 heures à 18 heures

Vendredi 30 août 2024 : 18 heures à 19 heures

COMPAGNIE EGO – Maison des Associations - 12 Rue Joseph Cugnot – 79000 NIORT

SIRET : 445 084 171 00039 – APE 9001Z ; Licence : ESV-R-2019-000655

Tél : Eric MEZINO 06 08 66 20 10

gestion@compagnie-ego.org – eric.mezino@compagnie-ego.org

<https://compagnie-ego.org/>

Instagram : cie-ego

A retourner signé avec la fiche
d'inscription à la Compagnie EGO



Conditions générales

Déclaration - Participants Majeurs :

Je soussigné(e), _____ (nom, prénom), déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association joint à ce formulaire et je m'engage à le respecter.

J'accorde par ailleurs à l'association EGO, ses représentants et toute personne agissant avec la permission du photographe ou du réalisateur, la permission irrévocable de publier toutes les photographies et images que vous avez prises de moi durant la saison 2024-2025, dans le cadre des projets en lien avec la Compagnie.

Ces images peuvent être exploitées dans le cadre de bilan de projet, document diffusé sur internet, dans la presse, sous forme d'exposition et tout support de promotion de la compagnie EGO.

Je m'engage à ne pas tenir responsable le photographe ou le réalisateur ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer cette attestation en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation.

Le ___ / ___ / 20__.

Signature :

✂-----

Déclaration - Participants Mineurs :

Je soussigné(e), _____ (nom, prénom), autorise mon enfant _____ (nom, prénom) à pratiquer la danse hip hop. Je note que l'association EGO n'est responsable de ce dernier que pendant les horaires de cours. En dehors de ces horaires ou en cas d'absence au cours, la Compagnie décline toute responsabilité.

J'accorde par ailleurs à l'association EGO, ses représentants et toute personne agissant avec la permission du photographe ou du réalisateur, la permission irrévocable de publier toutes les photographies et images que vous avez prises de mon enfant durant la saison 2024-2025, dans le cadre des projets en lien avec la Compagnie. Ces images peuvent être exploitées dans le cadre de bilan de projet, document diffusé sur internet, dans la presse, sous forme d'exposition et tout support de promotion de la compagnie EGO.

Je m'engage à ne pas tenir responsable le photographe ou le réalisateur ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Je déclare être responsable de l'enfant mineur et être compétent(e) à signer cette attestation. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation.

Le ___ / ___ / 20__.

Signature (Parent ou tuteur):



COMPAGNIE EGO – Maison des Associations – 12 Rue Joseph Cugnot – 79000 NIORT
SIRET : 445 084 171 00039 – APE 9001Z ; Licence : ESV-R-2019-000655
Tél : Eric MEZINO 06 08 66 20 10
gestion@compagnie-ego.org – eric.mezino@compagnie-ego.org
<https://compagnie-ego.org/>
Instagram : cie-ego



À retourner signé avec la fiche
d'inscription à la Compagnie EGO



Règlement intérieur

1. ADHESION : L'adhésion à l'association EGO est obligatoire (La cotisation annuelle est fixée à 25€ par personne) et assurent le statut de membre actif.

L'adhésion prend effet au début des cours de l'année J (en septembre) et s'achève en septembre de l'année suivante.

2. REGLEMENT : Le règlement des ateliers pourra se faire par espèce (en une fois) ou par chèque (en une, ou deux fois). La totalité du règlement devra être remis le jour de l'inscription et libellé à l'ordre de la Compagnie EGO. Les encaissements se feront respectivement suivant le calendrier ci-dessous :

En espèces	Règlement en 1 fois	<input type="checkbox"/>	Encaissement à l'inscription
Par chèque	Règlement en 1 fois	<input type="checkbox"/>	Encaissement à l'inscription
	Règlement en 2 fois	<input type="checkbox"/>	1/Encaissement à l'inscription 2/Encaissement le 01/01/2024, si autre date choisie dans le mois, précisez : date au dos du chèque.
Par virement	Règlement en 1 fois	<input type="checkbox"/>	FR76 1333 5004 0108 9383 6862 919 – CEPAFRPP333

Aucun remboursement ne sera effectué pour chaque trimestre entamé, sauf prescription médicale impérative et toutefois, sauf cas de force majeure, déménagement.

3. DOCUMENTS OBLIGATOIRES : l'adhérent s'engage à fournir toutes les pièces nécessaires à son inscription (certificat médical obligatoire de moins de 3 mois, 1 photo, fiche sanitaire, fiche d'inscription remplie).

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération à la rentrée de septembre 2024

4. HORAIRES : Il est demandé aux participants en cas de retard de prévenir impérativement l'intervenant. Les horaires de cours doivent être respectés pour des raisons de respect et surtout de sécurité. Les enfants seront libérés à la fin des cours à l'heure prévue (mentionnée sur la fiche d'inscription), en présence d'un représentant légal (ou personne admise à prendre en charge l'enfant). En aucun cas l'enfant devra quitter la salle sans être accompagné d'une personne majeure.

Les cours durent en moyenne de 1 heure à 2 heures, selon les tranches d'âge et catégories de cours. Tout accident, parvenu avant et après la fin du cours, l'intervenant ne sera plus tenu responsable, et l'association ne pourra être mise en cause.

5. ABSENCES : Si vous devez vous éloigner de la salle (pour divers motifs : toilettes, vestiaire...) ou si vous devez partir plus tôt pour des raisons de rendez-vous, pensez à prévenir l'intervenant pour des mesures de sécurité. En cas de manquement il ne sera tenu responsable de cette absence.

6. PERIODE / VACANCES : Les cours commenceront à compter du **lundi 02 septembre 2024** et se termineront le 30 juin 2025 La date de la restitution de cette saison 2024-2025, vous sera communiquée ultérieurement.

Les cours ne seront pas assurés pendant les vacances scolaires (sauf avis contraire) et les jours fériés (Lundi 11 novembre 2024 ; jeudi 08 mai 2025 ; jeudi 29 mai 2025 ; vendredi 30 mai 2025 ; lundi 09 juin 2025)

7. RESPECT : Le respect, l'intégrité physique et morale des autres participants font partis des grandes lignes fondatrices de la culture hip hop et devront donc être appliqués par chacun durant les cours. Egalement, le respect du responsable qui dispense les cours est primordial. Il est donc le seul à pouvoir prendre une décision, en cas d'urgence ou de nécessité. Tout incident doit lui être indiqué afin de pouvoir faire le nécessaire.

8. ACCOMPAGNANT : Les parents et amis des participants ne sont pas admis pendant les heures de cours (sauf pour la séance d'essai)

9. LOI INFORMATIQUE & LIBERTE : Conformément à la loi informatique et liberté en date du 6 janvier 1978, vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification ou de suppression concernant les données qui vous concernent. **Notre but est d'éviter au maximum des accidents ou incidents pouvant gêner la qualité de nos cours. Aidez-nous à les respecter afin que nous puissions ensemble continuer à développer l'enseignement de la danse hip hop dans les meilleures conditions.**

COMPAGNIE EGO – Maison des Associations – 12 Rue Joseph Cugnot – 79000 NIORT

SIRET : 445 084 171 00039 – APE 9001Z ; Licence : ESV-R-2019-000655

Tél : Eric MEZINO 06 08 66 20 10

gestion@compagnie-ego.org – eric.mezino@compagnie-ego.org

<https://compagnie-ego.org/>

Instagram : [cie-ego](#)



Règlement intérieur

1. ADHESION : L'adhésion à l'association EGO est obligatoire (La cotisation annuelle est fixée à 25€ par personne) et assurent le statut de membre actif.

L'adhésion prend effet au début des cours de l'année J (en septembre) et s'achève en septembre de l'année suivante.

2. REGLEMENT : Le règlement des ateliers pourra se faire par espèce (en une fois) ou par chèque (en une, ou deux fois). La totalité du règlement devra être remis le jour de l'inscription et libellé à l'ordre de la Compagnie EGO. Les encaissements se feront respectivement suivant le calendrier ci-dessous :

En espèces	Règlement en 1 fois	<input type="checkbox"/>	Encaissement à l'inscription
Par chèque	Règlement en 1 fois	<input type="checkbox"/>	Encaissement à l'inscription
	Règlement en 2 fois	<input type="checkbox"/>	1/Encaissement à l'inscription 2/Encaissement le 01/01/2025, <i>si autre date choisie dans le mois, précisez : date au dos du chèque.</i>
Par virement	Règlement en 1 fois	<input type="checkbox"/>	FR76 1333 5004 0108 9383 6862 919 – CEPAFRPP333

Aucun remboursement ne sera effectué pour chaque trimestre entamé, sauf prescription médicale impérative et toutefois, sauf cas de force majeure, déménagement.

3. DOCUMENTS OBLIGATOIRES : l'adhérent s'engage à fournir toutes les pièces nécessaires à son inscription (certificat médical obligatoire de moins de 3 mois, 1 photo, fiche sanitaire, fiche d'inscription remplie).

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération à la rentrée de septembre 2024

4. HORAIRES : Il est demandé aux participants en cas de retard de prévenir impérativement l'intervenant. Les horaires de cours doivent être respectés pour des raisons de respect et surtout de sécurité. Les enfants seront libérés à la fin des cours à l'heure prévue (mentionnée sur la fiche d'inscription), en présence d'un représentant légal (ou personne admise à prendre en charge l'enfant). En aucun cas l'enfant devra quitter la salle sans être accompagné d'une personne majeure.

Les cours durent en moyenne de 1 heure à 2 heures, selon les tranches d'âge et catégories de cours. Tout accident, parvenu avant et après la fin du cours, l'intervenant ne sera plus tenu responsable, et l'association ne pourra être mise en cause.

5. ABSENCES : Si vous devez vous éloigner de la salle (pour divers motifs : toilettes, vestiaire...) ou si vous devez partir plus tôt pour des raisons de rendez-vous, pensez à prévenir l'intervenant pour des mesures de sécurité. En cas de manquement il ne sera tenu responsable de cette absence.

6. PERIODE / VACANCES : Les cours commenceront à compter du **lundi 02 septembre 2024** et se termineront le 30 juin 2025. La date de la restitution de cette saison 2024-2025, vous sera communiquée ultérieurement.

Les cours ne seront pas assurés pendant les vacances scolaires (sauf avis contraire) et les jours fériés (Lundi 11 novembre 2024 ; jeudi 08 mai 2025 ; jeudi 29 mai 2025 ; vendredi 30 mai 2025 ; lundi 09 juin 2025)

7. RESPECT : Le respect, l'intégrité physique et morale des autres participants font partis des grandes lignes fondatrices de la culture hip hop et devront donc être appliqués par chacun durant les cours. Egalement, le respect du responsable qui dispense les cours est primordial. Il est donc le seul à pouvoir prendre une décision, en cas d'urgence ou de nécessité. Tout incident doit lui être indiqué afin de pouvoir faire le nécessaire.

8. ACCOMPAGNANT : Les parents et amis des participants ne sont pas admis pendant les heures de cours (sauf pour la séance d'essai)

9. LOI INFORMATIQUE & LIBERTE : Conformément à la loi informatique et liberté en date du 6 janvier 1978, vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification ou de suppression concernant les données qui vous concernent. **Notre but est d'éviter au maximum des accidents ou incidents pouvant gêner la qualité de nos cours. Aidez-nous à les respecter afin que nous puissions ensemble continuer à développer l'enseignement de la danse hip hop dans les meilleures conditions.**



COMPAGNIE EGO – Maison des Associations – 12 Rue Joseph Cugnot – 79000 NIORT
SIRET : 445 084 171 00039 – APE 9001Z ; Licence : ESV-R-2019-000655
Tél : Eric MEZINO 06 08 66 20 10
gestion@compagnie-ego.org – eric.mezino@compagnie-ego.org
<https://compagnie-ego.org/>
Instagram : cie-ego

Certificat Médical : Questionnaire pour Mineurs

Pour les personnes mineures, le certificat médical n'est plus obligatoire. Vous devez répondre au questionnaire de santé ci-dessous :

-Si toutes les réponses sont négatives, merci de l'attester sur le bulletin d'inscription.

-Si une ou plusieurs réponse(s) sont positives, il faut consulter un médecin pour établir un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive. Il est utile de lui apporter le questionnaire complété.

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION D'UNE LICENCE SPORTIVE conformément à l'arrêté ministériel du 7 mai 2021

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale: Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport: c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Nom : Prénom :

Tu es une fille un garçon Ton âge : ans

Depuis l'année dernière OUI NON

Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

As-tu été opéré(e) ?

As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?

As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?

As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?

As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)

Te sens-tu très fatigué(e) ?

As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?

Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?

Te sens-tu triste ou inquiet ?

Pleures-tu plus souvent ?

Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?

Aujourd'hui

Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?

Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

Questions à faire remplir par tes parents

Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?

Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?

Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)

Fait à

Le / /202

Signature des Parents



COMPAGNIE EGO – Maison des Associations - 12 Rue Joseph Cugnot – 79000 NIORT

SIRET : 445 084 171 00039 - APE 9001Z ; Licence : ESV-R-2019-000655

Tél : Eric MEZINO 06 08 66 20 10

gestion@compagnie-ego.org – eric.mezino@compagnie-ego.org

<https://compagnie-ego.org/>

Instagram : cie-ego



**FICHE SANITAIRE
DE LIAISON**

ENFANT

NOM : -----

PRENOM : -----

DATE DE NAISSANCE :-----

Garçon Fille

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant les activités au cours de la saison.

VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant) ou joindre photocopie carnet de santé

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT Polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION. ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

DIFFICULTES DE SANTE : (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation)

PRECAUTION A PRENDRE

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

VOTRE ENFANT PORTE T'IL DES LENTILLES, DES PROTHESES AUDITIVES, DES PROTHESES DENTAIRES, ETC... **PRECISEZ**

Date : --/--/202

Nom du représentant légal :
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche
Signature



COMPAGNIE EGO - Maison des Associations - 12 Rue Joseph Cugnot - 79000 NIORT
SIRET : 445 084 171 00039 - APE 9001Z ; Licence : ESV-R-2019-000655
Tél : Eric MEZINO 06 08 66 20 10
gestion@compagnie-ego.org - eric.mezino@compagnie-ego.org
<https://compagnie-ego.org/>
Instagram : cie-ego



NOS PARTENAIRES

